

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT-INRA AU CTP DU 4 JUILLET 2003

Nous entendons profiter de la tenue de ce Comité Technique Paritaire pour, encore une fois, nous faire l'écho du profond **rejet du projet Fillon** par les agents de l'INRA. Même si le gouvernement a pu, aux forceps, faire adopter ce projet en première lecture par l'Assemblée Nationale, tout le monde sait que les problèmes demeurent, et que la perspective de travailler pendant 42 annuités pour échapper à des pénalités- décotes réduisant significativement les pensions fait plus que préoccuper l'ensemble des catégories de l'INRA, de l'AGT au DR. Nous considérons quant à nous que cette question des retraites, et l'exigence de l'abrogation du projet Fillon pour un retour de tous, public-privé aux 37.5 annuités, ne pourra que resurgir sous peu. Et à l'identique, les questions liées à la **décentralisation**, car contrairement à ce qui peut être prétendu ici ou là, le gouvernement maintient l'intégralité de son plan, en plaçant 90.000 TOS des lycées et collèges, les homologues de nos ITA, dans le cadre territorial, et s'il déclare aujourd'hui ne plus déplacer immédiatement les agents actifs des autres catégories (conseillers d'orientation, etc.) il place leurs missions sous le contrôle des collectivités, ce qui revient strictement au même : disloquer l'éducation nationale pour la placer sous la coupe des notables et patrons locaux. Cela préfigure clairement le sort dévolu à la recherche publique et aux EPST.

Cette situation nous amène à demander **que le CTP discute en préalable de la question du paiement des jours de grève des agents INRA**. Nous considérons que les attaques contre nos garanties collectives ont placé les agents en situation de légitime défense, et ont conduit des milliers d'agents INRA à se mettre en grève dans le cadre d'un mouvement qui n'a pas d'équivalent depuis plus de 20 ans dans notre Institut. Certains ont choisi d'utiliser les journées nationales appelées par les confédérations, d'autres ont décidé de se mettre en grève reconductible. Dans certains cas, tout a été enregistré, dans d'autres cas plus partiellement. Mais, dans tous les cas, et vous pouvez le vérifier aisément, les agents se sont organisés pour que les dispositifs expérimentaux soient maintenus tout en combattant pour le retrait du projet Fillon. Il aurait pu en être autrement mais la responsabilité collective des agents de toutes catégories doit être soulignée. C'est pourquoi nous estimons que la Direction Générale se doit de considérer ces éléments et accepte une **négociation du paiement des jours de grève** qui respecte cet esprit de responsabilité des agents INRA et place aussi tous les agents sur un pied d'égalité.

Pour autant, ces questions concernant la retraite et la décentralisation n'ont pas qu'une connotation générale, où les personnels INRA seraient seulement concernés comme citoyens, et la Direction Générale spectatrice. Chacun peut percevoir l'impact de l'allongement de la durée de cotisations sur les créations d'emploi titulaire pour la jeune génération. Mais nous avons aussi les plus grandes inquiétudes quand nous voyons, à en croire les médias, la Direction Générale de l'INRA jouer à l'idéologue d'accompagnement de la politique gouvernementale de destruction des garanties collectives des personnels et liquidation des organismes de recherche. Le président de l'INRA peut certes jouer en interne à simuler ce que serait l'INRA en 2020 en dégageant des scénarii- catastrophes, mais cela nous semble plus inquiétant quand, selon le Monde, la Directrice Générale de l'INRA participe à **un Conseil stratégique de l'innovation** qui propose ni plus ni moins de substituer aux EPST des fondations nationales de recherche, dédiées à des domaines prioritaires (sciences de la vie, nanotechnologies...), qui évalueraient et subventionneraient des projets scientifiques et seraient financées par des contrats industriels, des dons ou des legs, mais aussi une partie des crédits publics versés aux organismes, qui prône en outre une plus grande "flexibilité" des carrières et une titularisation tardive des chercheurs. Nous ne pouvons, en conclusion, que **demander à Mme la Directrice Générale de démentir les propos que les médias ont pu lui prêter**.

Enfin, mais c'est totalement lié à la question précédente, des informations alarmantes circulent dans le centre sur la **situation budgétaire prochaine** de l'INRA. Nous voudrions qu'un point précis soit fait lors de ce CTP, et notamment que vous nous informiez si l'ensemble des crédits 2002 et 2003 ont effectivement été recouverts.